

Communiqué de presse du 21 mars 2016

L'Artisanat du Bâtiment pris en otage dans la tourmente financière du Conseil Régional

La CAPEB dénonce le coup d'arrêt imposé à la filière de la « rénovation thermique ».

Jean-Claude POCHON Président de la CAPEB Charente-Maritime et Poitou-Charentes a rencontré jeudi 17 mars le Président Alain ROUSSET pour expliquer les conséquences du blocage brutal des aides « efficacité énergétique » en direction des ménages.

Entouré d'Artisans représentants le secteur, il a signifié que la suspension des aides sonnait comme un coup d'arrêt pour la filière « Efficacité Energétique » dans l'Habitat en Poitou-Charentes.

Face à nos arguments sur la situation de crise vécue par la filière, le Président Alain ROUSSET a répété que les finances de l'ex-Région Poitou-Charentes le conduisent à refuser de valider toutes demandes d'aide, y compris celles adressées fin 2015.

Le Président Jean-Claude POCHON a insisté sur l'urgence à rétablir ces dispositifs sur une durée convenable, afin d'éviter la catastrophe annoncée en matière de licenciements et de fermetures d'entreprises.

Jean-Claude POCHON Président de la CAPEB Poitou-Charentes déclare : « Tout comme les citoyens du Poitou-Charentes, nous sommes les victimes d'une tourmente financière qui nous dépasse. Malgré cette situation de crise, aucune information officielle n'a été diffusée auprès des intéressés, c'est-à-dire les citoyens qui ont cru aux promesses d'aides confirmées jusqu'à fin 2016 par l'ex Conseil Régional Poitou-Charentes.

C'est l'ensemble de la filière « Rénovation Thermique » qui en pâtit. Ne rien faire, c'est aggraver cette situation de crise. Au nom de l'Artisanat du Bâtiment, la CAPEB se mobilise.

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment (www.capeb.fr) lequel dénombre :*

*-370 784 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment****

-685 396 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment

-et 63 000 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment qui réalisent :

-74 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment,

** Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.*

*** Ce chiffre (370 784) ne comprend pas les 129 899 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 96 708 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS*

**** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2015 ».*

Contacts presse

CAPEB Poitou-Charentes :

Jean-Claude Pochon, président - Tél : 06 14 47 21 49 -

Jean-Claude Lizé, secrétaire général - Tél : 05 49 45 10 24 & 06 08 16 75 22